



DÉCLARATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE 2021/22

La présente déclaration a été publiée conformément à la loi sur l'esclavage moderne de 2015 (la "Loi") et constitue la déclaration sur l'esclavage et la traite des êtres humains pour le groupe Snowfox et ses filiales concernées pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, à l'exception de Taiko dont la déclaration sur l'esclavage moderne est accessible à l'adresse suivante : <https://www.taikofoods.co.uk/modern-slavery/>. Elle expose les mesures que nous prenons pour comprendre tous les risques potentiels afin de garantir l'absence d'esclavage, de servitude, de travail forcé ou obligatoire, ou de traite des êtres humains dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement.

INTRODUCTION

Nous reconnaissons notre responsabilité d'identifier et de traiter les violations potentielles ou réelles des droits de la personne liées aux produits et services que nous fournissons. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent les mêmes normes que celles que nous nous imposons.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Le groupe Snowfox est un leader international de l'alimentation japonaise multicanal. Nous touchons les clients par le biais de multiples voies de commercialisation, notamment les kiosques de sushis frais, les produits à emporter dans les rayons des supermarchés et les restaurants innovants, en vendant plus de 60 millions de barquettes de sushis frais par an. Nous regroupons quatre marques exceptionnelles au sein du groupe Snowfox - Snowfox, Bento, YO ! et Taiko - qui servent une clientèle internationale importante et en pleine croissance.

Nous disposons d'équipes d'approvisionnement centralisées qui gèrent la relation entre nos fournisseurs directs qui fournissent des produits alimentaires et non alimentaires. La plupart d'entre eux fournissent le groupe Snowfox depuis longtemps et ont donc établi de solides relations de travail fondées sur la confiance et la transparence.

POLITIQUES RELATIVES À L'ESCLAVAGE ET AU TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

Le groupe Snowfox a mis en place une politique et une procédure relatives à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains qui décrivent la manière dont nous agissons de manière confidentielle, ainsi que les mesures qui seront prises si nous découvrons que des membres du personnel sont victimes d'esclavage moderne et/ou de traite des êtres humains ou que des fournisseurs externes ne respectent pas la loi.

Nous encourageons nos employés à faire part, en toute confidentialité, de toute préoccupation relative à n'importe quelle partie de l'organisation, conformément à notre politique d'alerte établie qui permet aux employés de téléphoner, en toute confidentialité, à une société externe appelée « Protect ». Toutes les questions sont ensuite transmises à un conseiller formé qui guide l'employé sur la meilleure marche à suivre.

Notre code de conduite est clairement expliqué à nos équipes, ainsi que les actions et les comportements que l'on attend d'elles lorsqu'elles sont au travail et dans le cadre de leurs fonctions et responsabilités. Nous nous efforçons de maintenir les normes les plus élevées de conduite des employés dans la gestion de notre personnel et de nos fournisseurs et nous attendons de tous nos employés qu'ils se comportent de la même manière.

Le groupe Snowfox se conforme à la UK Anti-Bribery Act de 2010 et ne tolère aucune forme de corruption par ou de ses employés, agents ou toute autre personne agissant en notre nom.



PROCESSUS DE DILIGENCE APPROPRIÉE

Au cours de l'année 2020, l'équipe des achats a introduit une clause dans le contrat du fournisseur qui décrit la diligence raisonnable attendue par le groupe Snowfox. Nous n'acceptons jamais sciemment des produits alimentaires ou non alimentaires de fournisseurs qui n'adhèrent pas à la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015. Ils doivent démontrer leur conformité à la loi en fournissant leur déclaration annuelle la plus récente tout en effectuant des audits réguliers de l'éventail des fournisseurs utilisés.

La procédure est conçue pour établir et évaluer les zones de risque potentiel dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, surveiller les zones de risque potentiel, réduire le risque d'esclavage et de traite des êtres humains et fournir une protection adéquate aux lanceurs d'alerte.

Si nous avons connaissance d'un quelconque problème avec nos fournisseurs et/ou s'ils sont classés comme étant à « risque élevé », une enquête complète sera menée pour déterminer si ces problèmes sont justifiés et des mesures appropriées seront prises si nécessaire. En fonction de la gravité des préoccupations, le groupe Snowfox travaillera avec le fournisseur en convenant d'un plan d'action, résiliera le fournisseur et/ou s'approvisionnera auprès d'un autre fournisseur.

En outre, nous organisons régulièrement des réunions avec les principaux fournisseurs pour nous assurer qu'ils sont les bons partenaires et pour souligner les attentes en matière d'absence d'esclavage ou de traite des êtres humains au sein de leur propre entreprise et de leur chaîne d'approvisionnement.

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Deux domaines principaux ont été mis en évidence comme présentant un risque potentiellement élevé pour l'entreprise en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Ces domaines sont le recrutement et les produits que le groupe Snowfox traite.

En identifiant ces domaines, nous avons investi dans un système de suivi des candidats (ATS) robuste pour le recrutement de nouveaux employés et nous utilisons un système externe de vérification du droit au travail, Trust ID. Tous nos collaborateurs remplissent une demande en ligne via ATS, postulent à leur gré et nous organisons des entretiens en face à face au cours desquels des vérifications supplémentaires sont effectuées, ainsi qu'une vérification externe approfondie du droit au travail.

Cela a permis de réduire le risque de non-conformité du recrutement à la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne.

En ce qui concerne nos fournisseurs, nous comprenons que certains de nos produits alimentaires, principalement le poisson, seraient identifiés comme étant à risque élevé dans leur chaîne d'approvisionnement. En introduisant nos procédures robustes dans les nouveaux contrats, en réalisant des audits d'approvisionnement et en poursuivant nos relations étroites avec les fournisseurs, le groupe Snowfox mesurera en toute sécurité les risques potentiels et y répondra de manière proactive à l'avenir.

Notre personnel et nos fournisseurs ont accès à notre politique sur l'esclavage moderne ainsi qu'à la politique et aux procédures d'alerte qu'ils doivent suivre en cas de besoin. Ces politiques sont révisées chaque année et mises à jour si nécessaire.



FORMATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La formation de nos employés sur les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains au sein de notre entreprise et de nos chaînes d'approvisionnement est importante. Cela se fait par le biais de notre plateforme de communication interne YO ! 360 et les programmes d'apprentissage en ligne FLOW. Nos employés sont encouragés à identifier et à signaler toute violation potentielle de la politique de l'organisation contre l'esclavage et la traite des êtres humains.

Les employés apprennent les avantages de mesures rigoureuses pour lutter contre l'esclavage et la traite des êtres humains, ainsi que les conséquences d'un échec dans l'éradication de l'esclavage et de la traite des êtres humains de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Voici quelques exemples de formations dispensées dans notre organisation :

- Des représentants de chaque département de notre siège social ont assisté à une session de formation sur l'esclavage moderne organisée par l'un de nos partenaires.
- Tous les directeurs régionaux ont suivi une formation en ligne sur le sujet.
- Les informations absorbées pendant la formation ont été communiquées à tous nos employés via notre plateforme de communication YO ! 360, afin de s'assurer qu'ils sont conscients des signes à repérer et de la manière de communiquer correctement s'ils le jugent nécessaire.
- Nous sommes un partisan déclaré de Stronger Together et nous utilisons activement les ressources disponibles pour améliorer notre compréhension du sujet dans l'ensemble de l'organisation.
- Un représentant de notre équipe du personnel suit une formation chaque année pour s'assurer que nous adhérons à la loi sur l'esclavage moderne de 2015.

INDICATEURS PRINCIPAUX DE PERFORMANCE POUR MESURER L'EFFICACITÉ DES MESURES PRISES

Les activités menées au cours de la période 2020/2021 pour prévenir l'esclavage moderne et la traite des êtres humains au sein de l'entreprise consistent à :

- Le groupe a mis en place un comité environnemental, social et de gouvernance formel, au niveau du conseil d'administration, dont l'objectif est de soutenir l'engagement continu du groupe en matière d'environnement, de santé et de sécurité, de responsabilité sociale des entreprises, de gouvernance d'entreprise, de durabilité et d'autres questions de politique publique pertinentes pour le groupe. Chaque marque est représentée de manière appropriée au sein du comité environnemental, social et de gouvernance.
- La politique et la procédure de dénonciation sont révisées chaque année.
- Un audit de contrôle du droit au travail à l'échelle de l'entreprise a été effectué par une société externe appelée « Trust ID ». En outre, un audit sur le droit au travail est effectué chaque trimestre pour informer les employés de l'expiration de leurs documents.
- Notre système de suivi des candidats permet un meilleur contrôle du recrutement.
- Une section dans le contrat des fournisseurs a été ajoutée pour souligner les attentes du groupe et assurer la cohérence entre tous les fournisseurs.

MESURES SUPPLÉMENTAIRES QUE LE GROUPE SNOWFOX PRENDRA POUR PRÉVENIR L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN 2021/22

À la suite de notre examen des mesures prises à ce jour pour empêcher l'esclavage ou la traite des êtres humains de se produire dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, nous avons l'intention de prendre les mesures supplémentaires suivantes pour lutter contre l'esclavage et la traite des êtres humains :

- Mettre en place une équipe d'audit interne pour maintenir nos normes élevées en matière de durabilité.



- Continuer à surveiller les changements proposés par le gouvernement britannique, suite à un examen indépendant, à la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015.
- Maintenir les contrôles rigoureux du droit au travail par le biais de « Trust ID » pour tous les employés nouveaux et existants.
- S'assurer que toutes nos équipes opérationnelles ont suivi et compris la formation sur notre plateforme d'apprentissage en ligne « Flow ».
- Devenir un partenaire commercial actif de Stronger Together afin de réduire tout risque futur.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Hodgson".

Richard Hodgson
Directeur général du groupe Snowfox

DATE : 21 septembre 2021